

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 369

20 février 2006

SOMMAIRE

Actidis S.A., Luxembourg	17686	Hager Investment S.A., Remich	17692
Advanced Financial Solutions S.A., Luxembourg ..	17680	Hakogel S.A., Luxembourg	17703
Agrest Finance S.A., Luxembourg	17694	International Challenge Holding S.A., Luxem-	
Agrest Finance S.A., Luxembourg	17694	bourg	17686
Albael S.A., Luxembourg	17686	Invicta-Arts, S.à r.l., Luxembourg	17710
Alumina Investments, S.à r.l., Luxembourg	17673	Luxizz S.A., Luxembourg	17703
Atayo S.A., Luxembourg	17686	Maitland Europe S.A., Luxembourg	17705
Bachstein-Bishara, S.e.n.c., Beckerich	17712	Marbrerie Michelin, S.à r.l., Bettembourg	17666
Bell Trask S.A., Luxembourg	17703	Marcelus Mauricio Sports Business, S.à r.l.	17692
Bengalar Holding S.A.	17687	Marena S.A., Luxembourg	17712
BOP S.A., Esch-sur-Alzette	17702	Meta Investissement S.A., Luxembourg	17685
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17666	Nativa S.A.H., Luxembourg	17668
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17666	NSCM S.A., Luxembourg	17668
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17666	Parsol S.A., Luxembourg	17710
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17666	Pclear S.A., Luxembourg	17710
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17667	Platrelux, S.à r.l., Dudelange	17702
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17667	Research & Development International S.A.H.	
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17667	(R.D.I.), Luxembourg	17668
Caspian Holdings S.C.A., Luxembourg	17667	Revilly Investments S.A., Luxembourg	17669
CDI S.A., Remich	17668	RIF S.A.H., Luxembourg	17669
Datheda Investment S.A., Luxembourg	17704	RSHB Capital S.A., Luxembourg	17694
Eastwell Invest Holding S.A., Luxembourg	17672	S.M.F. S.A., Société Métropolitaine de Finance-	
Easybox Italy Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	17702	ment S.A., Luxembourg	17706
Easybox Spain Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .	17703	Scrap Trading International S.A., Luxembourg ..	17687
Ecofinance Holding S.A., Luxembourg	17687	Services Touristiques S.A., Luxembourg	17710
Emm S.A., Luxembourg-Kirchberg	17693	Sezanne Holding S.A., Luxembourg	17712
Espace Monterey S.A., Luxembourg	17709	Solena S.A., Luxembourg	17709
Eternality, S.à r.l., Luxembourg	17706	Stone & Luyten S.A., Luxembourg	17704
Eternality, S.à r.l., Luxembourg	17709	Taomina S.A., Luxembourg	17706
EuroNimbus S.A., Schiffflange	17705	Texer Textile Services S.A., Luxembourg	17704
Federale Management S.A., Luxembourg	17711	Waverley, S.à r.l., Luxembourg	17711
Fläkt Woods (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .	17693	Waverley, S.à r.l., Luxembourg	17711
Fläkt Woods (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .	17693	Westinpart S.A., Luxembourg	17705
FM Air S.A., Luxembourg	17671	Ynvenytys S.A., Luxembourg	17704
Fridge Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg	17706	Z. & Z. S.A., Luxembourg	17669

MARBRERIE MICHELINI, S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, route de Dudelange, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 11.049.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00901, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour MARBRERIE MICHELINI, S.à. r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097169.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.551.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue exceptionnellement le 4 juillet 2005

- Le siège social est transféré au: 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Pour CASPIAN HOLDINGS S.C.A (en liquidation)

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097213.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 51.551.

Le bilan au 30 octobre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A. (en liquidation)

CASPIAN 1929 S.A.H.

Liquidateur

Signature

(097218.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 51.551.

Le bilan au 26 octobre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A. (en liquidation)

CASPIAN 1929 S.A.H.

Liquidateur

Signature

(097222.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 51.551.

Le bilan au 26 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A. (en liquidation)

CASPIAN 1929 S.A.H.

Liquidateur

Signature

(097227.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 51.551.

—
Le bilan au 26 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A. (en liquidation)

CASPIAN 1929 S.A.H.

Liquidateur

Signature

(097230.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 51.551.

—
Le bilan au 25 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A. (en liquidation)

CASPIAN 1929 S.A.H.

Liquidateur

Signature

(097232.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 51.551.

—
Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A. (en liquidation)

CASPIAN 1929 S.A.H.

Liquidateur

Signature

(097224.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 51.551.

—
Le bilan au 29 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASPIAN HOLDINGS S.C.A. (en liquidation)

CASPIAN 1929 S.A.H.

Liquidateur

Signature

(097234.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

17668

NATIVA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 22.318.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.
Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Pour la société NATIVA S.A.
S.G.A. SERVICES S.A.
Administrateur
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097142.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

NSCM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.697.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.
Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour la société NSCM S.A.
S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097144.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.A. (R.D.I.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 34.823.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.
Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour la société R.D.I., RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.A.
S.G.A. SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097149.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

CDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Remich.
R. C. Luxembourg B 100.159.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01326, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097259.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

REVILLY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 88.104.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.
Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour la société REVILLY INVESTMENTS S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097151.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 15.501.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2005

Acceptation de la démission de Madame Rachel Backes et Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateurs.
Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A., comme nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour la société RIF S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097154.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Z. & Z. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.699.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société ZYBURN LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Monsieur Vincenzo Arno', ci-après qualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. Monsieur Vincenzo Arno', maître en droit, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de Z. & Z. S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de

toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à quatre cent mille euros (400.000,- EUR), représenté par quatre mille (4.000) actions de cent euro (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur avec pouvoir de signature A et d'un administrateur avec pouvoir de signature B.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mercredi du mois de juin à 15.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. La société ZYBURN LIMITED, prédésignée, trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	3.999
2. Monsieur Vincenzo Arno', préqualifié, une action.	1
Total: quatre mille actions	4.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de quatre cent mille euros (400.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

17671

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cinq mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1. Monsieur Mauro Melandri, conseiller commercial, né à Verona (Italie), le 5 mai 1964, demeurant à I-37135 Verona, Via Dominutti 20 (Italie), pouvoir de signature A;

2. Monsieur Vincenzo Arno', maître en droit, né à Luxembourg, le 20 mai 1963, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, pouvoir de signature B;

3. Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, pouvoir de signature B.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée INDEPENDANT, S.à r.l., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 81.323.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Arno', J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 novembre 2005, vol. 534, fol. 54, case 5. – Reçu 4.000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 novembre 2005.

J. Seckler.

(099329.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FM AIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 86.149.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 24 octobre 2005

Successivement, le Conseil d'Administration a accepté les démissions de C.L.M.S. (LUXEMBOURG) S.A., Michel Di Benedetto et Dominique Moinil et a décidé de coopter:

- Monsieur Norbert Schmitz, Licencié en Sciences Commerciales et Consulaires, demeurant à Luxembourg;

- FMS SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg;

- S.G.A. SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

Les nominations seront ratifiées lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le siège social est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097157.3/1023/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

EASTWELL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 111.723.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société anonyme EASTWELL S.A., LLC, avec siège à Albany County, 62 White Street, 10013 New York (040414000554 Etat de New York), ici représentée par Monsieur Georges Brimeyer, retraité, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

2) Monsieur Davor Grceвич, président, né à Zagreb (Croatie), le 20 janvier 1963, demeurant à Drenovacka 2, HR-10000 Zagreb, ici représenté par Monsieur Georges Brimeyer, retraité, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme, qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EASTWELL INVEST HOLDING S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg: Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

Elle peut faire des emprunts emprunter et accorder à des personnes privées, aux associés, ainsi que à des sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances, garanties ou cautionnements.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) La société EASTWELL S.A. LLC, préqualifiée	85 actions
2) Monsieur Davor Grceвич, préqualifié	15 actions
Total	100 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de chaque administrateur.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quinze juin de chaque année à 9.00 heures, sauf un dimanche et un jour férié le lendemain ouvrable et pour la première fois en 2006.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cent vingt euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un pour une durée de 6 ans;
2. sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Davor Grcevich, préqualifié, (administrateur-délégué);
 - b) Monsieur loui Ganev, directeur, né à Nikolaev (Ukraine), le 4 mars 1948, demeurant au 150-1-22 Gentz Gasse, A-1180 Vienne, (administrateur);
 - c) Monsieur Stefan Udovic, directeur, né à Zadar (Croatie), le 2 janvier 1939, demeurant au 9B Vretgrang, S-75322 Suède (administrateur);
3. est appelée aux fonctions de commissaire:
La société anonyme AMSTIMEX S.A. (R. C. B 21.512) avec siège à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier;
4. le siège social de la société est fixé à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Brimeyer, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 octobre 2005, vol. 912, fol. 13, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 novembre 2005.

G. d'Huart.

(099455.3/207/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ALUMINA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 111.732.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the 18th day of the month of October.

Before Maître André Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

ALMATIS HOLDINGS LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at West Wind Building, Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies and being registered under number 155617 with the Registrar of Companies in the Cayman Islands, represented by Maître Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 13th October 2005.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed, by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name ALUMINA INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed and removed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast; provided, however, that any significant action or transaction proposed to be taken or entered into by the Company shall require the approval of all the managers. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting and an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company not physically present in the United Kingdom at the time of such signature or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

13.4. In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the 15th day of July of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. Sole shareholder

If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among other, of the same Law are applicable.

VIII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2005.

Subscription - Payment

ALMATIS HOLDINGS LIMITED, prenamed and represented as stated hereabove, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares with a nominal value of EUR 25 each, by a contribution in cash of a total amount of EUR 14,000; EUR 12,500 being allocated to the share capital, EUR 1,500 to the share premium account, so that the amount of fourteen thousand Euro (EUR 14,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred and fifty (EUR 2,250.00) Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr John B. Mills, consultant, born on 28 February 1969 in Cape Town (South Africa), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg; and

- Mr Hermanus R. Troskie, consultant, born on 24 May 1970 in Amsterdam (the Netherlands), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

- Ms Stephanie R. Bess, attorney, born on 9 December 1952 in Philadelphia, Pennsylvania (the United States) with business address at Investcorp House, 48 Grosvenor Street, London W1K 3HW, England.

2. The registered office of the Company is set at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, dix-huitième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ALMATIS HOLDINGS LIMITED, une société constituée et organisée selon le droit des Iles Caymans, ayant son siège social situé à West Wind Building, Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, inscrite auprès du Registre des Sociétés aux Iles Caymans sous le numéro 155617,

représentée par M^e Katia Panichi, maître en droit, domiciliée à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 13 octobre 2005.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant es qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée dont les statuts sont arrêtés comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés une société à responsabilité limitée sous la dénomination ALUMINA INVESTMENTS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la détention de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations, de reconnaissances de dettes et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et gager, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. D'une manière générale, la Société peut prêter assistance (par le biais de prêts, d'avances, de garanties ou de titres ou autrement) à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient, prendre des mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qu'elle estime nécessaire pour l'accomplissement et le développement de son objet social.

3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger la Société contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes sous-crites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés et révoqués par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Toutefois, pour toute action ou transaction significative envisagée par la Société, l'accord de tous les gérants sera requis. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle d'un gérant.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de chaque gérant de la Société physiquement non présent au Royaume-Uni au moment de cette signature, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi. En tant qu'agent de la Société, les gérants sont responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

13.4. Dans l'hypothèse où, et aussi longtemps que la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle se tiendra le 15 juillet de chaque année à 12.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.
14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Associé unique

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

VIII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

ALMATIS HOLDINGS LIMITED, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune, par le versement en espèces d'un montant total de 14.000 EUR; dont 12.500 EUR sont affectés au capital social et 1.500 EUR au compte de prime d'émission, de sorte que la somme de quatorze mille euros (EUR 14.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

17680

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille deux cent cinquante (2.250,00) euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. John B. Mills, consultant, né le 28 février 1969 au Cap (Afrique du Sud), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg; et

- M. Hermanus R. Troskie, consultant, né le 24 mai 1970 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

- Mme Stephanie R. Bess, avocate, née le 9 décembre 1952 à Philadelphie, Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique) ayant son domicile professionnel à Investcopr House, 48 Grosvenor Street, Londres W1K 3HW, Royaume-Uni

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe Fischer à L-1520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: K. Panichi, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 98, case 1. – Reçu 140 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(099674.3/230/427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

ADVANCED FINANCIAL SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.735.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the seventeenth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) ABRI HOLDINGS LIMITED, incorporation number 81184, a company established and having its registered office at Tropic Isle Building, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

2) BOUCLIER HOLDINGS LIMITED, incorporation number 81185 a company established and having its registered office at Tropic Isle Building, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

both here represented by Ms Cindy Reiners, private employee, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

by virtue of two proxies under private seal given on October 13, 2005.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting through their mandatory, have decided to form amongst themselves a limited liability company (société anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation.

Art. 1. There is hereby formed a limited corporation under the name of ADVANCED FINANCIAL SOLUTIONS S.A.

The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as

well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, as far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The corporate capital is set at thirty-two thousand Euro (EUR 32,000.-), divided into three thousand and two hundred (3,200) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

The authorized capital is fixed at one million euro (EUR 1,000,000.-), divided into one hundred thousand (100,000) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

The Board of Directors of the Company is authorized and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part from time to time, subject to confirmation of this authorization by a general meeting of shareholders within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of the deed dated October 17, 2005 in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» for any authorized shares which have not yet been subscribed and which the Board of Directors has not agreed upon to any subscription at that time; the Board shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

The Board is hereby authorized and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective the increase of capital, as authorized, Article three of the Articles of Incorporation should be amended so as to reflect the result of such action; the Board should take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

In connection with this authorization to increase the capital and in compliance with the article 32-3 (5) of the Law on commercial companies, the Board of Directors of the Company is authorized to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

Art. 4. The shares shall be registered only.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next General Meeting.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

All matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present in person, or are represented by a proxy given to another Director, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

Any Director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Resolutions signed by all Directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Unless specifically forbidden by law or otherwise provided from time to time by the Board of Directors, all notices, proxies, minutes, records and documents of whatsoever nature that may be required or used under or in connection with the company, its management and organisation and these statutes may be produced, delivered and stored in electronic form, with or without signature as appropriate.

In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has the casting vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to the previous authorization of the General Meeting.

The Company is either bound by the joint signatures of any two Directors or by the sole signature of the managing director.

Art. 7. The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 8. The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

Art. 9. The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the last working day in the month of June at 2.00 p.m.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices. The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the General Meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11. The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company. It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

Art. 12. Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

Art. 13. The amended law of August 10, 1915 on commercial companies shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2005.
- 2) The first annual general meeting shall take place in 2006.

Subscription and payment

The above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) ABRI HOLDINGS LIMITED, prenamed, three thousand one hundred and ninety-nine shares	3,199
2) BOUCLIER HOLDINGS LIMITED, prenamed, one share	<u>1</u>
Total: three thousand and two hundred shares	3,200

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of thirty-two thousand Euro (EUR 32,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on Commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation have been estimated at about two thousand and three hundred Euro (EUR 2,300.-).

Constitutive meeting

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at three and that of the Auditors at one.
- 2) The following have been appointed Directors:
 - a) Mr Graham J. Wilson, barrister, born on December 9, 1951, in St Néots, United Kingdom, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
 - b) Mr Richard William Wright, solicitor, born on August 3, 1971 in South Africa, with professional address at 6, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg,
 - c) Ms Louise Emily Benjamin, solicitor, born on August 16, 1976 in Bristol, United Kingdom, with professional address at 6, avenue Pescatore, L-2324, Luxembourg.
- 3) The following has been appointed Auditor:

Miss Cindy Reiners, private employee, born on February 4, 1979 in Luxembourg, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2011.
- 5) The Company shall have its registered office at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 6) In conformity with Article 6 of the Articles of Incorporation and Article 60 of the law of 10 August 1915 as amended, the general meeting authorizes the Board of Directors to appoint from its members one or several managing-director(s), who each individually, may validly bind the Company by his sole signature.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ABRI HOLDINGS LIMITED, enregistrée sous le numéro 81184, une société établie et ayant son siège social à Tropic Isle Building, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

2) BOUCLIER HOLDINGS LIMITED, enregistrée sous le numéro 81185, une société établi et ayant son siège social à Tropic Isle Building, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

toutes les deux ici représentées par Mademoiselle Cindy Reiners, employée privée, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 13 octobre 2005.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de **ADVANCED FINANCIAL SOLUTIONS S.A.**

Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement ou l'extension de son entreprise.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) euros chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) euros chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société peut être autorisé et chargé de réaliser une telle augmentation de capital totalement ou partiellement de temps à autre, sous réserve de confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires après une période expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 17 octobre 2005 au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations», pour toutes actions autorisées qui n'auront pas encore été souscrites, et pour lesquelles il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; dans le même cadre, le Conseil d'Administration peut décider d'émettre des actions représentant cette augmentation totale ou partielle et accepter des souscriptions pour ces actions.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

Art. 4. Les actions sont toutes nominatives.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat accordé aux administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut la présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

A moins que la loi ne l'interdise spécialement ou qu'il n'en soit disposé autrement de temps en temps par le Conseil d'Administration, toutes les convocations, procurations, minutes, comptes rendus et documents de quelque nature qu'ils soient requis ou utilisés en relation avec la société, son administration et organisation et les présents statuts pourront être produits, délivrés et conservés sous la forme électronique avec ou sans signature.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jour ouvrable du mois de juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2006.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ABRI HOLDINGS LIMITED, préqualifiée, trois mille cent quatre-vingt-dix-neuf actions	3.199
2) BOUCLIER HOLDINGS LIMITED, préqualifiée, une action	<u>1</u>
Total: trois mille deux cents actions	3.200

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) est désormais à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille trois cents euros (EUR 2.300,-).

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Graham J. Wilson, «barrister», né le 9 décembre 1951 à St Néots, Royaume Uni, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
 - b) Monsieur Richard William Wright, «solicitor», né le 3 août 1971, en Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 6, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg,
 - c) Mademoiselle Louise Emily Benjamin, «solicitor», née le 16 août 1976, à Bristol, Grande-Bretagne, avec adresse professionnelle au 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
Mademoiselle Cindy Reiners, employée privée, née le 4 février 1979 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011.
- 5) Le siège de la Société est fixé au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 6) Conformément à l'article 6 des statuts et à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté d'élire en son sein un ou plusieurs administrateurs-délégués qui, chacun individuellement, auront tous pouvoirs pour engager la Société par leur seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Reiners, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 97, case 5. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(099688.3/230/322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

META INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 74.458.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2005

Le mandat de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur n'est pas renouvelé. Monsieur Norbert Schmitz et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. FMS SERVICES S.A. est élue Administrateur pour une période 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société META INVESTISSEMENT S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097159.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

17686

ATAYO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.966.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 août 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Pour la société ATAYO S.A.

FMS SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097162.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

ALBAEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 29.715.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour la société ALBAEL S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097166.4/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

INTERNATIONAL CHALLENGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 29.476.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01092, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour INTERNATIONAL CHALLENGE HOLDING S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(097194.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

ACTIDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 85.616.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01096, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour ACTIDIS S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(097195.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

ECOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 79.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01100, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour ECOFINANCE HOLDING S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(097196.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

BENGALOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.640.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 8 septembre 2000 entre:

Société domiciliée: BENGALOR HOLDING S.A., Société Anonyme,
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S., Luxembourg: B 77.640,

et

Domiciliataire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S., Luxembourg: B 28.967,

a pris fin avec effet au 7 octobre 2005.

Fait à Luxembourg, le 27 octobre 2005.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097217.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

SCRAP TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 111.762.

STATUTES

In the year two thousand five, on the eleventh of November.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared the following:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., having its registered office at Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

here represented by its director, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, having its registered office at Apia Samoa, itself represented by its director, Mrs Rika Mamdy, company director, with professional address in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., having its registered office at Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

here represented by its director, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, having its registered office at Apia Samoa, itself represented by its director, Mrs Rika Mamdy, company director, with professional address in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of SCRAP TRADING INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out for personal purposes trading in securities of any kind and any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) represented by three hundred and twenty (320) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a die, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV. Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

Title V. General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the 1st Monday of May at 10.30 a.m. and the first time in the year 2007.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2006.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VII. General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., prenamed, one hundred and sixty shares	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., prenamed, one hundred and sixty shares	160
Total: three hundred and twenty shares	320

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand Euro (2,000.- EUR).

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2011:
 - a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., having its registered office at L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor, R.C.S. Luxembourg B 99.746,
 - b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., having its registered office at L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor, R.C.S. Luxembourg B 99.747,
 - c) ALPMANN MANAGEMENT S.A., having its registered office at L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor, R.C.S. Luxembourg B 99.739.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2011:

FIDUCIAIRY AND ACCOUNTING SERVICES S.A., having its registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands, IBC number 303554.

- 4.- The registered office of the company is established in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor.

5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prenamed.

Meeting of the board of directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prenamed, as managing director.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., ayant son siège social à Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

ici représentée par son director, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, ayant son siège social à Apia Samoa, elle-même représentée par son director, Madame Rika Mamdy, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., ayant son siège social à Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

ici représentée par son director, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, ayant son siège social à Apia Samoa, elle-même représentée par son director, Madame Rika Mamdy, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SCRAP TRADING INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir pour des besoins personnels le commerce de titres de toutes sortes et toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi jour du mois de mai à 10.30 heures et pour la première fois en 2007.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2006.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
Total: trois cent vingt actions	320

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2011:
 - a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage, R.C.S. Luxembourg B 99.746,
 - b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage, R.C.S. Luxembourg B 99.747,
 - c) ALPMANN MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage, R.C.S. Luxembourg B 99.739.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2011: FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A., ayant son siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, IBC numéro 303554.
4. Le siège social de la société est fixé à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage.
- 5.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., préqualifiée.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Mamdy, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 15 novembre 2005, vol. 433, fol. 92, case 11. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 novembre 2005.

H. Hellinckx.

(099844.3/242/305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

HAGER INVESTMENT, Société Anonyme.

Capital social: EUR 65.000.000,-.

Siège social: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.

R. C. Luxembourg B 44.483.

Modification de l'adresse d'un administrateur:

Bubel Oswald, 1, am Possrech, D-66399 Mandelbachtal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097221.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

MARCELUS MAURICIO SPORTS BUSINESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 72.981.

Suite aux lettres recommandées en date du 2 novembre 2005, il a été décidé que:

1. Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat;
 2. La Convention de domiciliation en date du 20 août 2001 est résiliée avec effet immédiat.
- Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à.r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097255.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

FLÄKT WOODS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 85.984.

—
RECTIFICATIF

Modification des adresses des membres du conseil de gérance:

Monsieur Jan Prising, 12A Muhlegasse CH-6340 Barr

Date de nomination: 18 janvier 2002

Durée de mandat: indéterminée.

Monsieur Feider Marc, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Date de nomination: 18 janvier 2002

Durée de mandat: indéterminée.

Monsieur John Clark, 4, Grosvenor Place, SW1X 7HJ, London, United Kingdom

Date de nomination: 28 février 2002

Durée de mandat: indéterminée.

Monsieur Yurko Allen, 4, Grosvenor Place, SW1X 7HJ, London, United Kingdom

Date de nomination: 10 février 2002

Durée de mandat: indéterminée.

Monsieur Gérard Becquer, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Date de nomination: 14 mai 2002

Durée de mandat: indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02486. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(097243.3/581/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

FLÄKT WOODS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.984.

—
En date du 31 janvier 2002:

- GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a souscrit à l'augmentation de capital de GAM VENDOR NOTE, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg par l'apport de 375 parts sociales de FLÄKT WOODS (LUXEMBOURG), S.à r.l. représentant 100% de son capital social.

- GAM VENDOR NOTE, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a souscrit à l'augmentation de capital de GAM MEZZANINE, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg par l'apport de 375 parts sociales de FLÄKT WOODS (Luxembourg), S.à r.l. représentant 100% de son capital social.

En conséquence, GAM MEZZANINE, S.à r.l. détient 375 parts sociales de la société FLÄKT WOODS (LUXEMBOURG), S.à r.l., représentant 100% du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02484. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(097235.3/581/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

EMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 85.974.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097282.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

AGREST FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 38.823.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 6 décembre 1991, publié au Mémorial C n° 210 du 19 mai 1992. Modifiée par-devant le même notaire en date du 14 mai 1997, publié au Mémorial C n° 465 du 27 août 1997, modifié par-devant le même notaire en date du 23 mai 1997, publié au Mémorial n° 486 du 5 septembre 1997, modifié par-devant le même notaire en date du 12 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1364 du 20 septembre 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1393 du 26 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGREST FINANCE S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(097256.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

AGREST FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 38.823.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 6 décembre 1991, publié au Mémorial C n° 210 du 19 mai 1992. Modifiée par-devant le même notaire en date du 14 mai 1997, publié au Mémorial C n° 465 du 27 août 1997, modifié par-devant le même notaire en date du 23 mai 1997, publié au Mémorial n° 486 du 5 septembre 1997, modifié par-devant le même notaire en date du 12 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1364 du 20 septembre 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1393 du 26 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGREST FINANCE S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(097257.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

RSHB CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 111.968.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-fifth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1. STICHTING RSHB 1, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with Amsterdam Chamber of Commerce under number 3423 5255, having its statutory office in The Netherlands at 1 Locatelikade, 1076 AZ Amsterdam and

2. STICHTING RSHB 2, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with Amsterdam Chamber of Commerce under number 3423 5258, having its statutory office in The Netherlands at 1 Locatelikade, 1076 AZ Amsterdam.

Represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration

1. Form, Name

1.1. The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited company (société anonyme) and is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (the «Articles»).

1.2. The Company exists under the firm name of RSHB CAPITAL S.A.

2. Registered office

2.1. The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2. Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Object

3.1. The object of the Company is the granting of loans or other forms of financing directly or indirectly in whatever mean to OPEN JOINT STOCK COMPANY RUSSIAN AGRICULTURAL BANK (e.g. including, but not limited to, by subscription of bonds, debentures, other debt instruments, advances, the granting of pledges or the issuing of other guarantees of any kind to secure the obligations of OPEN JOINT STOCK COMPANY RUSSIAN AGRICULTURAL BANK).

3.2. The Company may finance itself in whatever form including, without being limited to, through borrowing or through issuance of listed or unlisted notes and other debt instruments (e.g. including but not limited to bonds, notes, loan participation notes and subordinated notes) including under stand alone issues, medium term note and commercial paper programmes.

3.3. The Company may also:

3.3.1. Grant security for funds raised, including notes and other debt instruments issued, and for the obligations of the Company; and

3.3.2. Enter into all necessary agreements, including, but not limited to underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, deposit agreements, fiduciary agreements, hedging agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements, bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and any agreements creating any kind of security interest.

3.4. In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be a regulated activity of the financial sector.

3.5. The Company will not take advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. Capital

5. Capital

The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000), divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000) each, fully paid up (by 100%).

6. Form of the shares

The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.

7. Payment of shares

Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital

8.1. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2. The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III. Bonds, Notes and other debt instruments

9. Registered or bearer form

The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV. Directors, Board of directors, Statutory auditors

10. Board of directors

10.1. The Company is managed by a Board of Directors, consisting of at least three members, who need not be shareholders. A legal entity may be a member of the Board of Directors.

10.2. The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

10.3. In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

11. Meetings of the board of directors

11.1. The Board of Directors may elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

11.2. The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.3. The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.4. All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

11.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.6. Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

11.7. Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

11.8. The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General powers of the board of directors

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

13. Delegation of powers

13.1. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine. The delegation to a member of the Board of Directors shall be subject to the prior authorization of the general meeting of shareholders.

13.2. The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13.3. The first managing Director may be appointed by the first general meeting of shareholders.

14. Representation of the company

In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors of the Company.

15. Statutory auditor

15.1. The Company is supervised by one or more statutory auditors, which may be shareholders or not.

15.2. The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

15.3. The statutory auditors are re-eligible.

Chapter V. General meeting of shareholders

16. Powers of the general meeting of shareholders

16.1. The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2. Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

16.3. Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

16.4. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At

both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

16.5. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

17. Place and date of the annual general meeting of shareholders

The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the fourth Thursday of May, at 10:00 o'clock, and for the first time in 2007.

18. Other general meetings

Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

19. Votes

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI. Business year, Distribution of profits

20. Business year

20.1. The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the thirty-first of December 2006.

20.2. The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

21. Distribution of profits

21.1. Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

21.2. After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

21.3. The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation

22.1. The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

22.2. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

Chapter VIII. Applicable law

23. Applicable law

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the thirty-one (31) shares as follows:

1. STICHTING RSHB 1	30 shares
2. STICHTING RSHB 2	1 share
Total: thirty-one shares	31 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand Euro.

First extraordinary general meeting of shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
2. The following have been elected as Directors for a period of one (1) year, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2007:

a) TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 84.993;

b) TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 94.030; and

c) TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 94.029.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., having its registered office at 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

4. The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the Company to one or more of its Directors.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. STICHTING RSHB 1, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 3423 5255 ayant son siège social aux Pays-Bas à Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam et

2. STICHTING RSHB 2, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 3423 5258, ayant son siège social aux Pays-Bas à Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

Ici représentées par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2. La Société adopte la dénomination RSHB CAPITAL S.A.

2. Siège social

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

3. Objet

3.1. L'objet de la Société est l'octroi de prêts ou d'autres formes de financement directement ou indirectement de quelque manière que ce soit à OPEN JOINT STOCK COMPANY RUSSIAN AGRICULTURAL BANK (p.ex. y compris, mais sans être limité à, la souscription d'obligations, de titres de dette assortis de sûretés («debentures»), d'autres titres représentatifs de dette, d'avances, l'octroi de cautionnements ou l'émission d'autres garanties de toutes sortes pour garantir les obligations de OPEN JOINT STOCK COMPANY RUSSIAN AGRICULTURAL BANK).

3.2. La Société peut se financer de toute manière, y compris, sans être limité à, par l'emprunt ou l'émission d'obligations cotées ou non cotées et d'autres titres représentatifs de dette (p.ex. y compris, mais sans être limité à, des obligations, des titres participatifs d'emprunt («loan participation notes») et des titres subordonnés («subordinated notes») y compris sous des émissions solitaires ou en application de programmes d'émission d'obligations à moyen terme et de papiers commerciaux («commercial papers»).

3.3. La Société peut également:

3.3.1. Accorder des sûretés en garantie des fonds levés, y compris des obligations et autres titres représentatifs de dette émis, et pour les engagements de la Société; et

3.3.2. Conclure tous les contrats nécessaires, y compris, mais sans être limité à, des contrats de souscription, des accords de commercialisation («marketing agreements»), des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats de dépôt, des contrats fiduciaires, des contrats de couverture de risque, des contrats d'échange sur taux d'intérêts et/ou devises et autres contrats sur des produits financiers dérivés, des contrats d'administration bancaire et de liquidités, des contrats de facilités de crédit («liquidity facility agreements»), des contrats d'assurance-crédit et tout contrat portant création de sûretés de quelque nature que ce soit.

3.4. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser tous investissements ou opérations légaux, commerciaux, techniques ou financiers et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou liés directement ou indirectement à la facilitation de l'accomplissement de son objet social dans tous les secteurs pré-décrits, étant entendu que la Société ne s'engagera pas dans des transactions qui l'engageraient dans une activité quelconque qui serait une activité réglementée du secteur financier.

3.5. La Société ne bénéficiera pas du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital

5. Capital social

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000 EUR), divisé en trente et une (31) actions nominatives d'une valeur nominale de cent euros (1.000 EUR) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).

6. Nature des actions

Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera de temps à temps. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital

8.1. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Obligations, Titres et autres titres représentatifs de dette

9. Nominatif ou au porteur

La Société pourra émettre des obligations, titres et autres titres représentatifs de dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, titres et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.

Titre IV. Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires

10. Conseil d'administration

10.1. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration.

10.2. Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un Administrateur élu sans indication de la durée de son mandat, sera réputé avoir été élu pour un terme de six ans.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires à laquelle il sera demandé de ratifier le remplacement effectué.

11. Réunions du conseil d'administration

11.1. Le Conseil d'Administration peut élire parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux conditions et formalités de convocation.

11.3. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé agir lors de toute une réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur comme son représentant. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être ultérieurement confirmée par écrit.

11.4. Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

11.5. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque Administrateur y participant en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs y participant, dans un tel cas, les Administrateurs utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

11.6. Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

11.7. Les votes pourront également s'exprimer par fax, par courriel, ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

11.8. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les Administrateurs présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

13. Délégation de pouvoirs

13.1. Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

13.2. Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés, et fixer leurs émoluments.

13.3. Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

14. Représentation de la société

En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs de la Société.

15. Commissaire aux comptes

15.1. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

15.2. L'assemblée générale des actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à partir de la date de leur nomination.

15.3. Ils sont rééligibles.

Titre V. Assemblée générale des actionnaires

16. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

16.2. Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

16.3. Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées, quelle que soit la portion du capital représentée.

16.4. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

16.5. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le quatrième jeudi du mois de mai à dix heures, et pour la première fois en 2007.

18. Convocation des assemblées générales des actionnaires

Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

19. Votes

Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

20. Année sociale

20.1. L'année sociale commence le premier (1^{er}) janvier et finit le trente et un (31) décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au trente et un décembre 2006.

20.2. Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

21. Répartition des bénéfices

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation

22.1. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. Loi applicable

23. Loi applicable

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les trente et une (31) actions comme suit:

1. STICHTING RSHB 1	30 actions
2. STICHTING RSHB 2	1 action
Total: trente et une actions	31 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée d'un (1) an, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2007:

a) TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84.993;

b) TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 94.030; and

c) TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 94.029.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période: L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg.

4. L'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, vol. 26CS, fol. 7, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

J. Elvinger.

(102138.3/211/469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

BOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 54.607.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2005

- Acceptation de la démission de Monsieur Argence-Lafon de son mandat d'administrateur.

- Nomination de Monsieur Rizk Mouwannes, 38, rue Aloyse Kayser, L-3501 Dudelange, comme nouvel administrateur jusqu'au 15 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097251.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

EASYBOX ITALY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 75.707.

Constituée par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 531 du 5 avril 2002, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 24 mars 2004, acte publié au Mémorial C n° 555 du 28 mai 2004, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 juillet 2004, acte publié au Mémorial C n° 1075 du 26 octobre 2004.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EASYBOX ITALY LUXEMBOURG, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(097258.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

PLATRELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 87.894.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK02045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(097294.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

HAKOGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.959.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2005

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Paul Haspeslagh, administrateur de sociétés, demeurant 161, Zwevezeelstraat à B-8851 Aardoie, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée accepte la démission de son mandat de commissaire aux comptes d'ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097260.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

BELL TRASK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01882, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097263.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

EASYBOX SPAIN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 75.708.

Constituée par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 639 du 7 septembre 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 531 du 5 avril 2002, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglister, en date du 24 mars 2004, acte publié au Mémorial C n° 555 du 28 mai 2004.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EASYBOX SPAIN LUXEMBOURG, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(097264.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

LUXIZZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06736, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097267.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

DATHEDA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 93.954.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 2 novembre 2005, que la démission de M. Lars Ingvarsson (né le 1^{er} octobre 1952 à Hjärnarp, Suède), Ljunitsgatan 37, S-266 33 Munka-Ljungby, en tant qu'administrateur a été acceptée et que M^e Thomas Felgen (né le 14 décembre 1971 à Luxembourg), 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, a été élu comme nouvel administrateur de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097279.3/263/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

STONE & LUYTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 87.801.

—
EXTRAIT

Le code postal de l'adresse du siège social est le 1219 et non pas le 2311.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097280.3/535/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

YNVENYTYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.925.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Signature.

(097355.3/4214/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

TEXER TEXTILE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.926.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02322. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097286.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

17705

WESTINPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.014.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097283.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

MAITLAND EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 88.645.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 11 octobre 2005:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

Administrateurs:

- Rory K. Kerr, 16 Windsor Place, Dublin2, Irlande;
- Alan D. Butler, Falcon Cliff, Douglas IM99 1 EP, Ile de Man;
- Steven Georgala, 35, rue la Boétie, F-75008 Paris.

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097284.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

EURONIMBUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Lëtzebuenger Heck.
R. C. Luxembourg B 58.075.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par le conseil d'administration de la Société lors de sa réunion en date du 1^{er} octobre 2005:

- que la démission de M. Wilhelm Geisler en tant qu'administrateur (de classe A) de la Société est acceptée avec effet au 30 septembre 2005; et
- que M. Philippe Georges, «Lean Manufacturing Manager», avec résidence professionnelle à Zone Industrielle Lëtzebuenger Heck, L-3844 Schifflange, est désigné par cooptation administrateur (de classe A) de la Société, son mandat prenant effet le 1^{er} octobre 2005 et expirant à la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour EURONIMBUS S.A.

J. Steffen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097314.3/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

17706

TAOMINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.063.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097290.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

S.M.F. S.A., SOCIETE METROPOLITAINE DE FINANCEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.061.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097297.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

FRIDGE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 80.591.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BK03276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Signature.

(097593.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

ETERNALITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 111.146.

—
In the year two thousand five, on the second day of November.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, with registered office at Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Company Register of Tortola under the number 400547,
here represented by Mr Gautier Rochez, lawyer, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on October 31, 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:
- that, it is the sole actual shareholder of ETERNALITY, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on October 4, 2005, in process to be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations;

- that, the sole shareholder has taken the following resolutions:

17707

First resolution

The sole shareholder decides to appoint as Managers of the Company, with effect as per the date of the present deed for an unlimited period:

- Mrs Denise Jane Fallaize, Company Director, born in Guernsey on December 9, 1963, residing at Le Campere, rue du Campere, St. Peter, Guernsey GY7 9DA, Channel Islands;
- Mr Andrew William Guille, Company Director, born in Guernsey on November 22, 1959, residing at Elishama, rue de la Fosse, St. Saviour, Guernsey GY7 9SU, Channel Islands.

Second resolution

The sole shareholder decides the creation of two groups of Managers, the Managers A and the Managers B and decides that:

The Managers A will be:

- Mrs Denise Jane Fallaize, prenamed;
- Mr Andrew William Guille, prenamed.

The Managers B will be:

- Mr Joost Tulkens, lawyer, born at Someren (The Netherlands) on April 26, 1973, with address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
- Mr Bart Zech, lawyer, born at Putten (The Netherlands) on September 5, 1969, with address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Third resolution

The sole shareholder decides to amend article 12 of the articles of association as follows:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers A and B. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one manager A and one manager B, except for matters of daily management and every matters not exceeding six thousand Euro (6,000.- EUR) for which the sole signature of a manager A or B is sufficient.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. Any participation to a conference call initiated and chaired by a Luxembourg resident manager is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board of Managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le deux novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques dont le siège est établi Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, enregistrée au Registre de Commerce de Tortola sous le numéro 400547,

ici représentée par Monsieur Gautier Rochez, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 31 octobre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée en varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société ETERNALITY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 4 octobre 2005, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de nommer en qualité de gérants de la société, avec effet à dater du jour du présent acte pour une durée indéterminée:

- Madame Denise Jane Fallaize, Administrateur de Société, née à Guernsey, le 9 décembre 1963, demeurant à Le Campere, rue du Campere, St. Peter, Guernsey GY7 9DA, Channel Islands;

- Monsieur Andrew William Guille, Administrateur de Société, née à Guernsey, le 22 novembre 1959, demeurant à Elishama, rue de la Fosse, St. Saviour, Guernsey GY7 9SU, Channel Islands.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de créer deux groupes de gérants, les Gérants A et les Gérants B, et décide que:

Les Gérants A, seront:

- Madame Denise Jane Fallaize, prénommée;
- Monsieur Andrew William Guille, prénommé.

Les Gérants B, seront:

- Monsieur Joost Tulkens, juriste, né à Someren (Pays-Bas), le 26 avril 1973, avec adresse au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;

- Monsieur Bart Zech, juriste, né à Putten (Pays-Bas), le 5 septembre 1969, avec adresse au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 12 des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérants A et de gérants B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B, excepté pour les matières de gestion journalière et toutes matières n'excédent pas six mille euros (6.000,- EUR) pour lesquelles la signature d'un seul gérant A ou B est suffisante.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les gérants peuvent participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant demeurant au Luxembourg sera équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si tous ses membres sont présents ou représentés.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.»

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

17709

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Rochez, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, vol. 150S, fol. 61, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

G. Lecuit.

(102552.3/220/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

ETERNALITY, S.a r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 111.146.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

G. Lecuit.

(102553.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

SOLENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 79.592.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097300.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

ESPACE MONTEREY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 78.676.

—

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg en date du 5 janvier 2004 que l'Assemblée:

- Approuve à l'unanimité la démission de la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. situé 50, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, en tant que Commissaire et ce à dater du 31 décembre 2003.

- Approuve à l'unanimité la nomination de la société FIDUCIAIRE PROBITAS, S.à r.l. situé 146, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg, en tant que Commissaire et ce à partir du 1^{er} janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097323.3/1035/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

17710

SERVICES TOURISTIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.949.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02317. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(097302.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

PARSOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 110.559.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02316. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(097307.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

PCLEASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 72.509.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK02040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts-comptables

Signature

(097309.3/642/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

INVICTA-ARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, plateau Altmunster.
R. C. Luxembourg B 47.654.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK02039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts-comptables

Signature

(097312.3/642/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

17711

FEDERALE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.557.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 27 octobre 2005 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Marc Bandella, LES ASSURANCES FEDERALES, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Jean-Pierre Barbarin, LES ASSURANCES FEDERALES, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Jean-Paul De Baets, LES ASSURANCES FEDERALES, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Tom Meeus, LES ASSURANCES FEDERALES, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Francis Vroman, LES ASSURANCES FEDERALES, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles,

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006,

- de renouveler le mandat de:

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, R.C.S. B-71178 pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour FEDERALE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097507.3/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

WAVERLEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 109.030.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 12 octobre 2005

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 12 octobre 2005, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de 100 EUR chacune, à la société BROMPTON PROPERTY PARTNER LLC, avec siège social à Trolley Square, Suite 26 C, Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

Ainsi, les parts de la société WAVERLEY, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- BROMPTON PROPERTY PARTNER LLC: 125 parts.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097523.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

WAVERLEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 109.030.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 3 octobre 2005

L'associé unique de WAVERLEY, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- de nommer M. Michael Bickford, résidant au 58, Rutland Gate, SW7 1PL, London, le Royaume-Uni, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Les Gérants sont désormais:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.,

- Michael Bickford.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097524.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

17712

SEZANNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.811.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097310.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

BACHSTEIN-BISHARA, Société en nom collectif.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.
R. C. Luxembourg B 100.960.

Par la présente, je soussigné Monsieur Essam Bishara, 126 Pines, Herbert Park Lane, Ballsbridge, Dublin 4, gérant de la société en nom collectif BACHSTEIN-BISHARA, S.e.n.c., décide de transférer le siège social à l'adresse suivante: Huewelerstrooss, 27, L-8521 Beckerich.

Ce changement prend effet au 1^{er} septembre 2005.

E. Bishara, A. Bachstein.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097317.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

MARENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.373.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097320.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.
